

Mercredi 1^{er} juin 2011

10h30* - 12h30

Conseil d'Etat - Salle d'Assemblée générale

Place du Palais-Royal

PARIS 1^{er}

Le droit à l'information environnementale est-il effectif ?

Cinquième conférence du cycle

Le **droit à l'information** du public en matière environnementale a été consacré de manière la plus complète par la **convention d'Aarhus** du 25 juin 1998. La convention a été transposée par plusieurs textes : la directive 2003/4/CE du 28 janvier 2003, la loi du 26 octobre 2005 et enfin la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010. Quelle est l'**étendue** de ce droit à l'information ? Qui en sont les **créanciers** et les **débiteurs** ? Quelles sont les modalités d'**accès** à ces informations ? Ce droit est-il **effectif** ?

Pour s'inscrire

Merci d'envoyer vos noms, fonctions et coordonnées par courriel à l'adresse : sre-colloques@conseil-etat.fr

Le modérateur :

■ **Yann Aguila**
Conseiller d'Etat

Les intervenants :

■ **Aurélie Bretonneau**
Maître des requêtes au Conseil d'Etat
Rapporteur général auprès de la CADA

■ **Christian Huglo**
Avocat associé du cabinet
Huglo Lepage Associés

■ **Michèle Rousseau**
Directrice, adjointe au commissaire général
au développement durable

■ **Patricia Savin**
Avocate associée au cabinet
Savin Martinet Associés

Calendrier du cycle

Plusieurs conférences sont programmées en 2010 et 2011 :

- La démocratie environnementale aujourd'hui ?
Mercredi 17 novembre 2010
- Les sources juridiques de la démocratie environnementale
Mercredi 22 décembre 2010
- L'enquête publique aujourd'hui
Mercredi 2 mars 2011
- La procédure du débat public 15 ans après la loi Barnier
Mercredi 27 avril 2011
- Le droit à l'information environnementale est-il effectif ?
Mercredi 1^{er} juin 2011

A venir

- **Les études d'impact**
Mercredi 21 septembre 2011
- **Conférence de clôture**
Mercredi 23 novembre 2011

*Accueil des participants dès **10 h 00**
(merci de vous munir d'une pièce d'identité)



Plus d'information : www.conseil-etat.fr

Contact presse : **Xavier CAYON**

tel. : 01 40 20 89 21